

Notice de sécurité

Heurt d'une caténaire
Lokeren - 26/05/2026

TABLE DES VERSIONS DU RAPPORT

Numéro de la version	Sujet de révision	Date
1.0	Première version	23/06/2026

Pour faciliter la lecture, le masculin est utilisé pour désigner certains rôles, mais ces termes s'appliquent à toutes les personnes.

Toute utilisation de cette notice de sécurité dans une perspective différente de celle de la prévention des accidents - par exemple celle de définir des responsabilités, et a fortiori des culpabilités individuelles ou collectives - serait effectuée en distorsion totale avec les objectifs de ce rapport, les méthodes utilisées pour le bâtir, la sélection des faits recueillis, la nature des questions posées, et les concepts qu'il mobilise, auxquels la notion de responsabilité est étrangère. Les conclusions qui pourraient alors en être déduites seraient donc abusives au sens littéral du terme.

En cas d'incohérence entre certains mots et termes, la version en néerlandais fait foi.

1. Les faits

Le 26 mai 2026, vers 09 h 02, un camion avec un bras de grue s'étendant en hauteur a heurté la caténaire et une barrière au passage à niveau 60 sur la ligne ferroviaire 59 à Lokeren.

La collision provoque la coupure de la tension sur la caténaire et la chute d'éléments de la caténaire sur la voie, obstruant ainsi les deux voies entre Lokeren et Beervelde. Un train de voyageurs de la SNCB s'approche à ce moment-là du passage à niveau 60 en direction de Lokeren. Le conducteur du train amorce un freinage d'urgence 96 mètres avant le passage à niveau, à une vitesse de 99 km/h. Le train franchit le passage à niveau à une vitesse d'environ 73 km/h et heurte certaines parties de la caténaire. Le train est complètement à l'arrêt à environ 120 mètres en aval du passage à niveau.

2. Circonstances de l'événement

2.1. Situation géographique

Lieu : Nieuwe Molenstraat à Lokeren (Flandre orientale)



2.2. Conditions météorologiques

Au moment de l'accident, le temps est sec et la visibilité supérieure à 200 mètres.

3. Infrastructures concernées

3.1. Infrastructure ferroviaire

Ligne ferroviaire 59, voie B. La vitesse de référence est de 140 km/h.

Le passage à niveau 60 est un passage à niveau public à signalisation active automatique avec semi-barrières.

3.2. Infrastructure routière

La Nieuwe Molenstraat est située en dehors du centre-ville de Lokeren, dans un quartier plutôt mixte comprenant à la fois des bâtiments résidentiels et des espaces ouverts. La vitesse maximale autorisée s'élève à 70 km/h. La route comporte une seule voie par sens de circulation et est empruntée aussi bien par le trafic local que par des poids lourds.

Des signaux de danger A41 ont été placés de part et d'autre du passage à niveau 60 pour signaler la présence d'un passage à niveau avec barrières.



Illustration : PN 60 vu depuis le sens de circulation du camion

4. Train impliqué

Le train diesel Z658 de la SNCB effectue le trajet entre Renaix et Lokeren. Le train de voyageurs est composé de deux automotrices. Dix passagers se trouvent à bord du train.

5. Dégâts et impacts

5.1. Dommages corporels

Aucun décès ni blessé n'est à déplorer.

5.2. Dégâts à l'infrastructure

- Des dégâts sont constatés à la caténaire
 - à des câbles porteurs et au fil de contact (1) ;
 - à des éléments de suspension et de fixation tels que des pendules, des pincés et des étriers ;
 - à des câbles et des connexions électriques ;
 - à des structures de soutien et des points de fixation.
- Une barrière doit être remplacée (2)

5.3. Dégâts au matériel roulant

- Dégâts à la première automotrice :
 - le pare-brise de la cabine de conduite 2 est rayé (3) ;
 - la vitre frontale de l'indicateur de destination est brisé (4) ;
 - le coupleur (type GF) est endommagé (5), tout comme plusieurs câbles électriques ;
 - les tuyaux pneumatiques flexibles sont endommagés ;
 - une bride de fixation du capteur ABS (capteur qui mesure la vitesse de rotation des roues pour le système de freinage) est tordue ;
 - il y a de légères dégradations à la peinture à l'avant (cabine de conduite) et sur toute la longueur du côté droit (prise en considération dans le sens de la marche du train Z658).
- Dégâts à la deuxième automotrice :
 - il y a de légères dégradations à la peinture du côté droit.



Source des
photos :
SNCB



5.4. Impact sur le trafic ferroviaire

Le trafic ferroviaire est resté interrompu dans les deux sens jusqu'au 27 mai 2026 à 12 h 39.

Type de train	Supprimé	Retardé (minutes)
Trains de voyageurs	106	127 (1089)
Trains de marchandises	0	6 (126)
Trains internationaux	2	5 (21)

6. Conclusions

Le code de la route belge stipule que la hauteur totale d'un véhicule, chargement compris, ne peut en principe pas dépasser les 4 mètres (sauf en cas de transport exceptionnel). Les conducteurs doivent toujours respecter les limitations de hauteur indiquées (signal C29) et veiller à ce que leur chargement ne présente aucun danger et ne cause aucun dommage. Cela implique que le conducteur vérifie le gabarit de son véhicule avant le départ, notamment lorsqu'il passe sous un pont, un portique de hauteur ou une caténaire à un passage à niveau.

Un passage à niveau constitue un croisement entre le trafic routier et ferroviaire. À cet endroit, les conducteurs doivent tenir compte de l'infrastructure présente, telle que les caténaires, les câbles et autres installations, et respecter scrupuleusement les limitations de hauteur.

La hauteur des fils de contact est normalisée au niveau européen dans les spécifications techniques d'interopérabilité relatives au sous-système « énergie », et respectée par le gestionnaire de l'infrastructure Infrabel. Ce dernier fixe également des valeurs limites pour la hauteur des fils de contact aux passages à niveau dont il assure la gestion.

Le heurt d'une caténaire ou d'un portique de hauteur peut entraîner des interruptions prolongées du trafic ferroviaire.

7. Points d'attention importants

- Contrôler, avant le départ, la hauteur totale du véhicule et de son chargement, et s'assurer que le chargement et toutes les parties mobiles sont complètement abaissées ou rentrées.
- Ne jamais passer sous une caténaire ou un portique de hauteur s'il existe des doutes quant à la hauteur disponible. S'arrêter avant le passage à niveau et emprunter un autre itinéraire plus sûr.
- En cas de heurt d'installations de passage à niveau, d'un portique de hauteur ou d'une caténaire :
 - appeler immédiatement le 1711 (utiliser les informations de localisation indiquées sur le poteau du passage à niveau) pour interrompre la circulation des trains ;
 - partir du principe qu'une caténaire est toujours dangereuse : même après une collision, elle peut encore être sous tension. Rester à l'écart et ne jamais toucher les câbles.

Organisme d'Enquête sur les Accidents et Incidents ferroviaires

www.oeaif.be

